

# FORGES-LES-EAUX

# Magazine

| Décembre 2024



P.8 | ENFANCE ET JEUNESSE

## MON PORTAIL FAMILLE FACILITE MES DÉMARCHES

P.4 | ATTRACTIVITÉ

Des mesures pour attirer  
de nouvelles entreprises

P.5 | VIE PRATIQUE

Le nouveau site  
internet de la ville

## Mairies

### Forges-les-Eaux

37 place Brévière | 02.32.89.94.20  
mairie@forgesleseaux.fr

Accueil : du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Le samedi de 8h30 à 12h

*Fermeture les samedis pendant les  
vacances scolaires*

### Le Fossé

11 rue de l'Epte | 02.35.90.51.00

Permanences :

Mardi et vendredi de 17h à 18h30

*Pas de permanence entre le 23  
décembre 2024 et le 6 janvier 2025.*

## Restons connectés !

Retrouvez toute l'actualité de la Ville sur :



[www.forgesleseaux.fr](http://www.forgesleseaux.fr)



Mairie de Forges-les-eaux



@villeforgesleseaux



# Sommaire

## 4. À LA UNE

**Attirer de nouvelles entreprises**

**Le trail des lacs du bois de l'Épinay**

**L'accueil de loisirs du mercredi**

**Le nouveau site internet de la ville**

**Le label "ville prudente"**

**Les travaux**

**Les orgues restaurées**

## 8. DOSSIER

**Le Portail Famille**

## 10. BIENVENUE À...

## 11. FOCUS

**Piscine, médiathèque : on fait le point**

**La taxe foncière**

## 12. EN IMAGES

**Les événements de l'automne**

## 15. PRATIQUE !

## 17. AGENDA

Forges-les-Eaux le Magazine - décembre 2024. Directeur de la publication : Christine Lesueur. Rédaction - conception graphique : service communication de la ville de Forges-les-Eaux Crédits photos : ville de Forges-les-Eaux/Office de Tourisme de Forges-les-Eaux/Freepix. Impression : IROPA - Tirage : 2600 exemplaires. Imprimé sur du papier PEFC.





# édito

La fin d'année 2024 sera comme à son habitude très animée à Forges-les-Eaux ! Le 6 décembre retrouvons-nous pour allumer ensemble les illuminations de la Ville, puis les 7 et 8 décembre à l'occasion du Marché de Noël. Le samedi soir, ne ratez pas non plus le défilé de Noël de nos amis jeunes agriculteurs ! Au Domaine de Forges, la patinoire éphémère (et couverte cette année !) enchantera une nouvelle fois petits et grands pendant cette période féérique !

Fin d'année rime avec solidarité ! Le CCAS de la ville a distribué à nos aînés un bon d'achat de 27€ à valoir chez nos commerçants forgiens ; soit une enveloppe totale d'environ 25 000€. Ce soutien au pouvoir d'achat des séniors mais aussi au commerce local me tient très à cœur.

Soutenir le dynamisme économique de notre ville est d'ailleurs au cœur des préoccupations de la Municipalité. Des mesures d'allègement fiscal, aux nouvelles perspectives offertes par le PLU, notre détermination à attirer de nouvelles entreprises sur notre territoire porte déjà et continuera de porter ses fruits !

Améliorer la qualité des services proposés aux familles et faciliter leur quotidien : c'est l'engagement fait et tenu par la municipalité ! Dès janvier 2025, l'accueil de loisirs ouvrira les mercredis en période scolaire proposant ainsi aux familles une nouvelle solution de garde flexible et qualitative ! En parallèle, la création du Portail Famille modernise et simplifie les démarches liées à la jeunesse.

En janvier, vous découvrirez le nouveau site internet de la Ville ! Là encore, cet outil a été pensé dans l'objectif de vous faciliter l'accès aux démarches et à l'information.

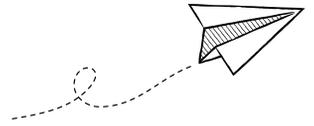
Vous le voyez, l'équipe municipale reste mobilisée à vos côtés sur les sujets du quotidien. Vous pouvez compter sur le dynamisme et l'engagement de vos élus pour continuer d'avancer dans ce sens.

Je vous donne rendez-vous le mercredi 15 janvier 2025 à 19h à l'Espace de la Forges pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Je vous parlerai des dossiers qui animent la vie municipale et puis nous partagerons un moment convivial autour d'un verre de l'amitié.

Je vous souhaite à tous de très belles fêtes de fin d'année.

**Christine Lesueur**  
Maire de Forges-les-Eaux

# ATTRACTIVITÉ



## Des exonérations fiscales pour attirer de nouvelles entreprises

Éviter le déclin démographique, maintenir de l'emploi et des familles, développer le centre-bourg : Forges-les-Eaux agit pour booster son attractivité !

### Un dispositif gouvernemental pour soutenir les zones rurales

Forges-les-Eaux est située en zone "France Ruralité Revitalisation" (FRR). Ce dispositif du gouvernement entré en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2024, vise à soutenir l'activité économique et l'emploi dans les territoires ruraux grâce à des exonérations fiscales et sociales pour les entreprises.

Concrètement : les professionnels qui choisissent d'implanter ou de reprendre une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale dans une commune zonée FRR peuvent bénéficier d'exonération d'impôt sur les bénéfices et d'allègements de leurs charges sociales notamment.

### Le coup de pouce supplémentaire de la Municipalité

En renfort de cette mesure, la Municipalité a fait le choix d'activer un levier supplémentaire. Le **Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'exonérer les nouvelles TPE** (- de 11 salariés) de la part communale de la **cotisation foncière des entreprises** : une exonération totale pendant 5 ans puis un abattement progressif pendant 3 ans.

### PLU + FFR : la synchronisation des leviers positifs

Avec la mise en application du **Plan Local d'Urbanisme** en septembre 2024, de **nouvelles perspectives** s'ouvrent en matière d'implantation

de projets sur le territoire communal. La mise en place du dispositif FFR, renforcé par l'action de la Municipalité tombe donc à point nommé pour la Ville qui souhaite mettre tout en œuvre pour **accroître son attractivité**.



**Vous exercez une activité industrielle, commerciale, artisanale ou libérale, et avez un projet d'implantation ou de reprise ?**

**Installez-vous dans notre commune et bénéficiez d'exonérations fiscales et sociales jusqu'en 2031 !**

[> Renseignements en mairie.](#)

# SPORT

## Le joli succès du 1<sup>er</sup> Trail nocturne des lacs du Bois de l'Épinay

La première édition du Trail Nocturne des Lacs du Bois de l'Épinay restera dans les mémoires comme une superbe fête sportive !

L'association des **Jeunes Sapeurs-Pompiers** a mené ce projet avec professionnalisme et a pu compter sur le soutien des **services de la Ville**.

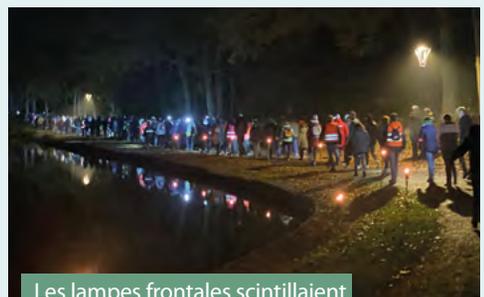
Il y a les performances sportives à souligner bien sûr, mais nous retiendrons surtout l'**organisation sans accroc**, l'**ambiance familiale** ainsi que l'**engagement éco-responsable** de l'évènement. Des points importants qui ont contribué au succès de cette première édition. Bravo à tous !



Plus de 80 bénévoles composaient le staff du trail.



Les 892 participants chauffés à bloc au départ des 3 épreuves



Les lampes frontales scintillaient telles des lucioles dans la nuit.



## Ouverture de l'accueil de loisirs le mercredi !

La Municipalité renforce son soutien aux familles en étoffant son service d'accueil de loisirs.

À partir du 8 janvier 2025, l'accueil de loisirs sera ouvert les mercredis en période scolaire, de 8h30 à 16h30, avec la possibilité de garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h30. Dans l'attente du déménagement futur du centre de loisirs au Fossé, l'accueil de loisirs du Mercredi s'effectuera dans la cantine de l'école maternelle Marguerite Couturier.

### À RETENIR !

- ➔ Ouverture le **mercredi 8 janvier 2025**
- ➔ Pour les enfants de 3 à 11 ans (maternelle et primaire)
- ➔ Encadrement par des **équipes qualifiées**
- ➔ Tarification au **quotient familial**
- ➔ Renseignements : service Jeunesse 02 35 09 21 68

### Le Plan Éducatif de Territoire 2025-2027



La Ville de Forges-les-Eaux met en place un Plan Educatif de Territoire (PEDT) pour une durée de 3 ans.

Un PEDT formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de **proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école.**

Concrètement cet outil permet de :

- > **mettre en place des projets pédagogiques** en lien avec les écoles et les associations culturelles et sportives.
- > développer la **formation** des agents
- > bénéficier d'un **appui technique** et **financier**
- > faire **évoluer la garderie** en accueil de loisirs.

## COMMUNICATION



## Un nouveau site internet pour la Ville !

Assurer aux usagers une expérience de navigation **plus simple, plus agréable** et leur offrir un **accès facilité à l'information** ; c'est l'**objectif du nouveau site internet de la Ville**

La mise en ligne est prévue pour le début d'année 2025 !

L'ancien site avait besoin d'une cure de jouvence pour répondre aux évolutions graphiques et techniques actuelles.

**Le nouveau site internet se veut plus moderne plus performant et surtout plus pratique.**

Un design sobre et épuré, un contenu réorganisé et une arborescence repensée rendent la navigation plus agréable sur ordinateur comme sur mobile.



Les internautes pourront y retrouver les **informations institutionnelles**, toutes les **actualités** de la ville ainsi que l'**agenda des manifestations**.

L'un des principaux objectifs consistait à faciliter les **démarches administratives**.

Un menu "Mes démarches" et des icônes disponibles dès la page d'accueil, permettent un accès direct à différents **téléservices**, comme le **portail famille** pour les démarches liées à la jeunesse ou encore la **prise de rendez-vous en ligne** pour les cartes d'identité et les passeports.

Cette refonte a aussi fourni l'occasion de mettre le **site aux normes** en matière d'accessibilité et de protection des données personnelles.

**L'adresse ne change pas ! Dès janvier 2025, rendez-vous sur [www.forgesleseaux.fr](http://www.forgesleseaux.fr) pour découvrir le nouveau site internet !**



## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### La ville reçoit le label "Ville prudente"

En 2024, Forges-les-Eaux est labélisée "Ville Prudente" niveau "2 coeurs". Le label a été remis à Christine Lesueur en novembre dernier lors du Salon des Maires à Paris.

Ce label national est une reconnaissance de la démarche de notre commune en matière de **sécurité et de prévention routière**.

Il symbolise également l'engagement de la commune à poursuivre sa **lutte active contre l'insécurité routière**.

## TRAVAUX en bref



### Relanernage des candélabres

Les têtes de candélabres sont équipées de LED moins énergivores et plus esthétiques.

- > Place Brévière
- > Lac de l'Andelle

**ACHEVÉ**

- > Parc Michel Lejeune
- > Cour Georges
- > Place du 8 mai

**PROGRAMMÉ**

Opérations subventionnées par le SDE76.



### Création d'un banc sur la fontaine

- > Place Brévière

Pratique et esthétique, la fontaine est désormais habillée d'un banc en bois. L'installation a été réalisée par les services techniques municipaux.



**ACHEVÉ**



### Création d'un chemin piéton

- > Avenue des sources - Rue J. Hébertot

L'angle de l'avenue des sources et de la rue Jacques Hébertot a été totalement réaménagé pour faciliter et sécuriser le cheminement des piétons.

**ACHEVÉ**



### Installation de sanitaires publics

au parking du cimetière

**EN COURS**



### Réfection de trottoirs

Le programme de réfection des trottoirs se poursuit. Plusieurs opérations sont programmées sur cette fin d'année 2024.

**EN COURS**



### Un peu d'histoire...

**1878** : Construction de l'église Saint-Éloi

**1880** : Le premier orgue est installé dans le chœur.

**1933** : À l'initiative de Raoul de Montalent, compositeur et habitant de la commune, l'instrument est déplacé à la tribune spécialement édifiée au-dessus de l'entrée de la nef.

**1973** : Première restauration

**1995** : Une lourde restauration a été entreprise par la maison Haerpfer, mais de nombreux dysfonctionnements persistent.

**1999** : La Maison Hédelin reprend totalement la restauration de l'instrument.



## PATRIMOINE

### Restauration des orgues de l'église Saint-Éloi

**Après plusieurs mois de restauration, l'église Saint-Éloi retrouve ses orgues.**

La poussière, les variations de température et d'hygrométrie... au fil du temps ces aléas dégradent l'état des orgues et altèrent leur sonorité. Une restauration est nécessaire tous les 20-30 ans.

25 ans après la dernière restauration, il fallait intervenir pour préserver ce patrimoine communal.

Le projet a été mené conjointement par la Ville de Forges-les-Eaux, la Paroisse et l'Association pour la Culture et le Patrimoine de Saint-Lucien (ACPSL).

### Une restauration minutieuse

C'est la maison Hédelin qui s'est attelée à la tâche dès le mois d'avril 2024.

Il a fallu démonter entièrement l'instrument, pièce par pièce.

L'orgue est composé de près de 1760 tuyaux, tous de tailles et de sonorités différentes. Un à un, les tuyaux ont été décaoussés avec la plus grande précaution, et certaines pièces ont été changées.



**Le coût total des travaux s'élève à 42 000 €.**

Grâce à l'organisation de concerts et à la collecte de dons, l'Association pour la Culture et le Patrimoine de Saint-Lucien (ACPSL) participe à la restauration à hauteur de 17 000 €. Le reste, soit 25 000 €, est aux frais de la mairie qui récupérera près de 7 000 € de fonds de compensation TVA.

### L'inauguration des orgues

Dimanche 17 novembre à l'occasion d'une messe présidée par Monseigneur Dominique Lebrun, archevêque de Rouen, l'orgue a été béni.

Puis il a de nouveau "chanté" sous les doigts de Marc Sacryspère, organiste titulaire de la Cathédrale de Senlis.

L'après-midi, c'est Sophie-Véronique Cauchefer-Choplin, organiste titulaire de l'église Saint-Sulpice de Paris qui nous a fait la joie de donner un concert.



# Mon portail famille simplifie mes démarches

La Ville de Forges-les-Eaux modernise les démarches liées aux services enfance et jeunesse, grâce à un espace personnel en ligne : [le portail famille](#).

## À qui s'adresse le portail famille ?

Aux familles utilisatrices des services jeunesse : **restauration scolaire, accueil périscolaire et accueil de loisirs**.

## CE QUI CHANGE



**LES RÉSERVATIONS** : Plus besoin de vous déplacer pour faire vos inscriptions à la cantine, à l'accueil périscolaire ou à l'accueil de loisirs : tout est accessible depuis votre espace en ligne. Les réservations en ligne remplacent l'achat des tickets cantine qui ne seront plus proposés aux familles en janvier 2025.



**LA COMMUNICATION** : Informer d'une absence, demander un renseignement, transmettre un document : grâce au portail famille les échanges sont facilités.



**LA FACTURATION** : Vos prestations sont facturées au réel. Vous réglez uniquement les services consommés pendant le mois écoulé.



**LE RÉGLEMENT** : réglez vos factures par prélèvement bancaire, par paiement en ligne par carte bancaire, par chèque ou par espèce.



Restauration scolaire

Accueil périscolaire

Centre de loisirs



## Quand le portail famille sera-t-il opérationnel ?

Depuis le mois de novembre 2024, il est accessible aux familles. Vous pouvez créer votre compte avec les identifiants que vous avez reçus par mail et compléter votre espace personnel.

Les agents du service jeunesse de la Ville se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en main de l'outil.

**Le fonctionnement actuel perdure jusqu'à la fin d'année 2024.**

**À partir de janvier 2025, la plateforme devient un passage obligatoire.** Le Portail Famille sera le seul outil pour les démarches et réservations liées au service jeunesse.

## Comment accéder au portail famille ?

> Grâce à votre smartphone, tablette ou ordinateur, accédez facilement au portail famille.

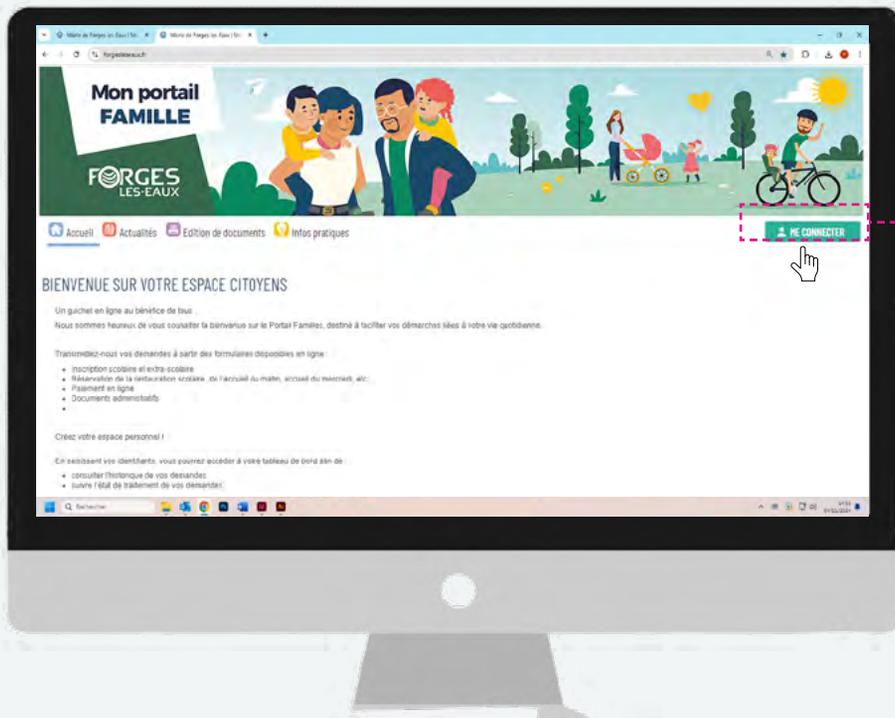


> 7 jours sur 7, 24h sur 24.

> depuis le site internet de la commune : [www.forgesleseaux.fr](http://www.forgesleseaux.fr) ou à l'adresse indiquée dans le mail qui vous a été adressé.

Pensez à ajouter la page à vos favoris.

## Aperçu de la page d'accueil du portail famille.



L'accès au portail est sécurisé. Son utilisation nécessite une identification préalable grâce à **des codes d'accès** communiqués par mail.

### AVANTAGES

#### ★ Simplification

Un espace personnalisé accessible 7j/7 et 24h/24 pour un gain de temps et des démarches facilitées !

#### ★ Efficacité

Grâce à des échanges facilités, le traitement des demandes des familles est plus rapide.

#### ★ Visibilité

Suivez en temps réel vos demandes ou l'avancée de votre dossier. Visualisez et payez vos factures en ligne.



**Pascale Dupuis**

Maire déléguée du Fossé  
Adjointe chargée des affaires  
scolaires et du personnel

## Parole d'élue

" Modernisation et simplification ! Le Portail Famille est une petite révolution dans le fonctionnement de nos services municipaux liés à l'enfance et la jeunesse. Il s'inscrit dans l'objectif permanent de la Municipalité d'améliorer la qualité des services proposés aux forgiions et de faciliter leur quotidien.

Bien sûr il faudra à chacun un temps d'adaptation pour appréhender ce nouvel outil. Vous pouvez compter sur nos agents municipaux qui se tiennent à votre disposition pour vous accompagner.

Je vous souhaite à tous une bonne découverte du portail Famille."

# COMMERCE et artisanat

Bienvenue aux professionnels qui ont choisi d'implanter leur activité à Forges-les-Eaux.



## Grande tombola de Noël

Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2024, l'UCA organise une grande tombola de Noël chez tous les commerçants et artisans adhérents.

 A gagner : 1 voiture et jusqu'à 7500€ de bons d'achats à dépenser chez les commerçants et artisans adhérents.

## MARCHÉ DE NOËL

7 & 8 décembre 2024

> Place des pavillons

L'UCA proposera de quoi vous restaurer sur place le samedi soir et le dimanche midi : huîtres, foie gras, tartiflette ainsi que des boissons chaudes et froides. 



### L'arbre minéral bien-être

Ce centre de soins bien-être rassemble plusieurs professionnels des soins énergétiques et bien-être. L'espace boutique herboristerie offre une large sélection de produits bien-être de qualité.

-  1 rue des Docteurs Cisseville
-  Lundi, Mercredi, Vendredi : 10h-12h30 et 14h30-19h
- Mardi, jeudi : 14h30-19h
- Samedi : 10h 12h30 et 13h30- 18h30

Prise de RDV :

-  sur place
-  sur messenger : L'arbre minéral Bien-être
-  par mail : [larbremineral.bienetre@gmail.com](mailto:larbremineral.bienetre@gmail.com)



### Opticien Atol

Place Brévière, les opticiens Anquetil ont laissé place à l'enseigne Atol. Edouard de Vial, opticien diplômé et expérimenté, vous conseille et vous accompagne dans vos choix d'optiques.

-  1 Place Brévière
-  02.35.90.59.72
-  [maheoptique@gmail.com](mailto:maheoptique@gmail.com)
-  Du mardi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h
- Le samedi 9h30-12h30 / 14h-18h



### Quartz thérapie

Naturopathe iridologue et thérapeute énergétique (Reiki - Lithothérapie), Marion Boursier vous accompagne sur le chemin d'une vie plus saine et plus harmonieuse.

-  2 Place du Marché aux poissons
-  07.56.85.55.77
-  [hello@quartz-therapie.fr](mailto:hello@quartz-therapie.fr)
-  [www.quartz-therapie.fr](http://www.quartz-therapie.fr)
- Consultations en cabinet ou à domicile
- Prise de RDV sur [crenolibre.fr](http://crenolibre.fr)



### AB Barber shop

Coiffeur et barbier, AB Barber shop propose des prestations et des soins dédiés aux hommes.

-  11 rue des Docteurs Cisseville
-  Du Lundi au samedi 9h-13h et 14h-19h
- Sans rendez-vous.



# GRANDS PROJETS : On fait le point.

## Médiathèque

Les locaux de l'ancienne perception, rue Marette, accueilleront la future Médiathèque. Des travaux de rénovation et d'extension sont nécessaires.

### Les dernières avancées

**Août 2024** : Lancement du **marché public** de maîtrise d'œuvre.

**Septembre 2024** : réception des **offres**

**Octobre 2024** : choix du **maître d'œuvre**

**Novembre 2024** : 1<sup>ère</sup> **réunion de chantier** avec le maître d'œuvre et ses co-traitants.

### Les prochaines étapes

- Présentation de l'**esquisse du projet**
- Dépôt du **permis de construire**
- Sélection des **artisans et prestataires**
- Dépôts des **demandes de subventions** auprès des différentes institutions : État, Département, fonds européens.
- Début des **travaux** en 2025.



## Piscine



C'est sur le terrain voisin de l'ancienne piscine que le nouvel espace aquatique verra le jour. Le projet suit son cours selon le calendrier prévu :

### Les dernières avancées

**Juillet 2024** : Lancement du **concours d'architecture**

**Septembre 2024** : Réception des **offres**.

**3 candidats ont été retenus par un jury composé des membres de la commission d'appel d'offres et d'experts qualifiés.**

### Les prochaines étapes

**Février 2025** : Présentation des 3 projets. Le **jury retiendra alors un seul projet suivant des critères définis.**

- **Démarrage de la phase de maîtrise d'œuvre.**
- Dépôt du **permis de construire**
- Sélection des **artisans et prestataires**

## IMPÔTS

### Taxe foncière

#### Pas d'augmentation de la part communale !

Le montant de votre taxe d'imposition est calculé en multipliant deux facteurs :

➡ **La base imposable** : c'est la valeur locative de votre bien. Elle est **revalorisée chaque année au niveau national** en fonction de l'inflation.

➡ **Les taux d'imposition applicables** : ce sont les collectivités dont vous dépendez (commune, intercommunalité, syndicat,...) qui peuvent, chaque année, décider de les faire varier.

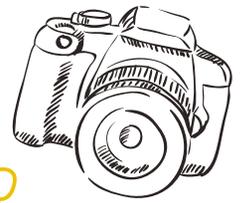
**Cette année encore, la commune de Forges-les-Eaux a fait le choix de NE PAS AUGMENTER le taux applicable sur la part communale.**



**L'augmentation de la base pour 2024 est de 3,9 %, correspondant à l'inflation annuelle mesurée en novembre 2023.**

Bien que la variation de la base imposable soit indiquée dans la colonne "commune" sur votre avis d'imposition, **il s'agit d'une revalorisation décidée à l'échelle nationale et non communale.**





# RETOUR en images

**6 et 7 septembre**

## Forum des associations

Beau succès pour le Forum des associations 2024 qui a rassemblé une quarantaine d'associations locales et a accueilli plus de 1000 visiteurs dans la Halle Baltard !



**19 septembre**

## Festival de la viande 2024

Des éleveurs sont venus de toute la Seine-Maritime, de l'Eure et de l'Oise pour présenter leurs plus belles bêtes au concours de race à viande.

Normande, Charolaise, Limousine, Parthenaise, Rouge des Près,... au total 102 bovins étaient en lice cette année !



**21 septembre**

## Rencontre avec les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants dans notre ville étaient invités à un moment convivial avec les élus du conseil municipal, puis à une visite commentée de Forges-les-Eaux avec Stéphanie Herchuée, guide conférencière à l'Office de Tourisme.



**Du 4 au 7 octobre**

## La Fête Brévière



Pendant 4 jours, Forges-les-Eaux a vécu au rythme de la fête : braderie des commerçants, foire à tout, fête foraine, défilé de troupes de rue et bien sûr le traditionnel lancé de roses.

La parade qui, cette année avait pour thème le cinéma, a ravi la foule rassemblée dans une ambiance festive et conviviale.





**Du 5 au 27 octobre**

## Octobre Rose

Durant ce mois de mobilisation contre le cancer du sein, les animations se sont succédées et le public a toujours répondu présent.

Un grand merci à tous les partenaires qui oeuvrent aux côtés de la Ville de Forges-les-Eaux : *Asalée, Fan O'Cox, Fitness Move and Co, Forges Vélo's 76, MFR, UCA, USF Athlétisme, et USF Tennis Club.*

**12 oct. | Rando rose et village rose**



**5 oct. | Cyclo rose**



**13 oct. | Rencard véhicules**

**Grâce à votre générosité un montant de 4 052,32 € a été reversé à la lutte contre le cancer du sein.**

**4 052,32 €**

Somme totale récoltée



Un chèque de **2026,16€** remis à la **Fondation pour la Recherche Médicale** (Comité de Normandie à Bois-Guillaume)

Un chèque de **2026,16€** remis à la **Ligue contre le Cancer** (Antenne de Neufchâtel en Bray)



**18 oct. | Les balles roses**



**28 oct. | Concert de trompette**



**28 oct. | Zumba party rose**



**28 octobre**

## Remise des prix du concours des maisons fleuries

Bravo et merci à tous les participants! Le fleurissement de vos maisons, façades et jardins participe à la qualité de notre cadre de vie.

Inscrivez-vous au concours 2025 ! Toutes les participations sont récompensées !



**15 novembre**

## Remise des prix du concours de décoration des maisons

1<sup>ère</sup> édition du concours de décoration des maisons sur le thème de l'automne et d'halloween : merci à tous les participants qui n'ont pas manqué de créativité !

**31 octobre**

## Spectacle de Marionnettes

En cette journée d'halloween, les enfants étaient invités à venir costumés pour assister à "Nid de poule", un spectacle plein de tendresse et d'humour.

Au total, 400 personnes dont 250 enfants ont pu assister à la représentation.



# Tribunes

Cette rubrique est un espace d'expression accordé aux différents groupes d'élus constituant le Conseil Municipal.

## Ensemble forçons l'avenir :

Frédéric Godebout, Corine Morda,  
Bernard Caillaud, Martine Bonino,  
Martine Corbut-Lemoine,  
Clément Cordonnier

---

**Texte non fourni.**

## Forges Le Fossé transition :

Pascal Roger

---

" Forgions(e) et Fosséens(e),  
Je vais vous narrer les péripéties  
d'un « p'tit Conseiller municipal  
» que nous appellerons «  
Grincheux »  
Le 08/07/24, Grincheux alerte  
le C.M des conséquences  
de l'arrivée du rugby sur les  
installations du foot. Des travaux  
sont nécessaires pour obtenir  
l'homologation des terrains. Le  
Chef des travaux certifie que tout  
sera terminé pour la reprise en  
Septembre. Grincheux satisfait de  
la réponse avise le responsable  
du foot.

2 mois écoulés, la liste des  
travaux inaboutis est longue :

- Convention avec Saumon  
inachevée
- Trouver un budget de plus  
10000€ pour l'achat de matériels  
(dû à l'arrivée du rugby)\*
- Réaménagement du terrain  
d'entraînement suite à l'abattage  
des sapins

Mécontent, GRINCHEUX est entré  
en contact avec le responsable «  
Jeunesse et Sport ».Sa réponse a  
été simple :

« Si ça ne va pas assez vite, j'ai  
des gants et bottes à votre  
disposition ».

Heureusement pour Grincheux  
ce n'est que l'histoire d'un pauvre  
« p'tit Conseiller Municipal » qui  
rêvait plus qu'il ne râlait !!!

Jacques TATI disait : Celui qui  
se juge trop important pour  
des petits travaux, est souvent  
trop petit pour des travaux  
importants."

## Vivre Forges les Eaux:

Emmanuel Mallet, Marc Odin

---

" Forges-les-Eaux fait face à des  
problématiques importantes.  
L'absence de mesures  
efficaces en matière de sécurité  
routière inquiète les habitants,  
comme en témoignent les  
pétitions transmises à Madame  
la Maire. Malgré les demandes,  
aucune réponse  
cohérente n'a été apportée. Nous  
demandons l'application des  
mesures prévues lors des  
travaux de l'avenue des Sources  
et la création d'une commission  
des travaux ouverte aux  
habitants pour sécuriser les zones  
sensibles mêlant insécurité et  
incivilités.

Par ailleurs, la réouverture des  
abattoirs annoncée pour fin  
d'année par Madame la Maire  
reste incertaine, tout comme  
l'avenir du marché aux bestiaux.  
Concernant la piscine, un  
budget de 12 millions d'euros est  
envisagé, un montant jugé  
exorbitant, d'autant qu'aucun  
projet concret n'a été présenté. Si  
ce dossier est mal géré, la  
facture pourrait lourdement  
peser sur les finances locales,  
surtout si les subventions  
prévues sont revues à la baisse.  
Enfin, l'éclairage public et ses  
impacts sur la sécurité inquiètent.  
Des alternatives  
proposées ont été écartées,  
souvent avec condescendance.  
Une gestion municipale  
différente et plus ouverte  
s'impose pour répondre aux  
attentes des Forgions."



## La communauté de communes des 4 Rivières en Bray finance vos covoiturages quotidiens



Téléchargez l'application



PASSAGERS, PASSAGÈRES  
Un max de trajets offerts\*



\*5 trajets offerts.  
Plus de détails sur [blablacardaily.com](https://blablacardaily.com) | Crédits photo : Freepik

## Un nouveau service de covoiturage avec BlaBlaCar Daily

La communauté de communes des 4 Rivières en Bray encourage le covoiturage et met en place un programme de soutien financier visant à réduire **les coûts de déplacement domicile-travail** pour ses habitants.

Avec l'augmentation des prix de l'énergie, cette solution arrive à point nommé pour les habitants du territoire, où la voiture reste le principal moyen de transport pour se rendre au travail. Plus de 80 % des actifs de la région utilisent leur véhicule personnel.

Ce programme permettra aux **conducteurs de bénéficier d'une compensation financière** allant de **1€ à 2,5€ par trajet**, et aux **passagers de voyager pour un tarif compris entre 0,50€ et 15€**, grâce à l'aide de la communauté de communes.

### Comment ça marche ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily.
2. Indiquez vos trajets quotidiens.
3. L'application vous met en relation avec des personnes faisant le même trajet.

### Une prime de 100€ pour les nouveaux conducteurs

Si vous effectuez 10 trajets domicile-travail, vous pouvez recevoir une prime de 100€ !

**> Rendez-vous sur [blablacardaily.com](https://blablacardaily.com) pour en savoir plus et vous inscrire.**

# L'INFO



## pratique !

## AIDE À L'ACHAT POUR UN COMPOSTEUR OU UN LOMBRICOMPOSTEUR\*

Afin de favoriser le compostage à domicile, le SIEOM de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray vous propose un remboursement de :

- 50 % dans la limite de :
- 50 € pour un composteur
  - 60 € pour un lombricomposteur



### CONDITIONS :

- Résider sur le territoire du SIEOM
- Fournir une facture d'achat (datée après le 1er octobre 2024) et un RIB

### COMMENT ?

- Formulaire à compléter et à transmettre :
- En ligne, sur le site [cc4rivieres.com/sieom](https://cc4rivieres.com/sieom)
  - Par mail à [contactsieom@cc4rivieres.com](mailto:contactsieom@cc4rivieres.com)
  - Par courrier au SIEOM

SIEOM  
33 avenue de la Garevie  
78220 Gourmay en Bray  
Tel : 02 38 09 85 89



\*Offre réservée aux particuliers, une seule aide par foyer.  
Règlement disponible sur [cc4rivieres.com/sieom](https://cc4rivieres.com/sieom)

## Aide au compostage à domicile

Le **SIEOM** de la Communauté de Communes des 4 Rivières en Bray vous encourage à composter chez vous et propose un **remboursement de 50 % sur l'achat d'un composteur** (dans la limite de 50 €) **ou d'un lombricomposteur** (dans la limite de 60 €).

Conditions :

- ➔ Résider sur le territoire du SIEOM
- ➔ Fournir une facture d'achat (datée après le 1<sup>er</sup> octobre 2024)
- ➔ Joindre un RIB pour le remboursement

**> Plus d'infos sur : [www.cc4rivieres.com](https://www.cc4rivieres.com)**



### Permanence : Transport scolaire du collège et lycée

Les permanences du Syndicat Intercommunal de Ramassage Scolaire du collège et du lycée ont désormais lieu :

➔ **le samedi matin de 9h à 12h en mairie de Forges-les-Eaux** (au lieu du mercredi matin).

Renseignements et prise de RDV au 06 07 44 89 32 ou [secretariat@sirsforgesleseaux.fr](mailto:secretariat@sirsforgesleseaux.fr)

### Accueil de loisirs



Pas de centre de loisirs pendant les vacances de Noël.

Pendant les vacances de février, le centre de loisirs sera ouvert aux enfants âgés de 3 à 12 ans, **du lundi 10 au vendredi 21 février 2025.**

➔ Inscriptions sur **Mon portail Famille**

Renseignements : Service Jeunesse

02.35.09.21.68 - [jeunesse@forgesleseaux.fr](mailto:jeunesse@forgesleseaux.fr)

### Mairies : horaires d'ouverture au public

#### Forges-les-Eaux

Accueil : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
Le samedi de 8h30 à 12h

**Fermeture les samedis 28 décembre 2024 et 4 janvier 2025.**

#### Le Fossé

Permanences :

Mardi et vendredi de 17h à 18h30

**Pas de permanence entre le 23 décembre 2024 et le 6 janvier 2025.**



### Inscrivez-vous au CCAS

Vous êtes nouvel habitant dans notre commune et vous êtes âgé de 70 ans ou plus ?

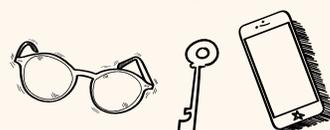
➔ **Pour bénéficier des actions du CCAS, inscrivez-vous :**

par téléphone au 02.32.89.97.33 ou présentez vous au bureau du CCAS situé dans la mairie.

### Objets trouvés

Les objets trouvés sur le territoire communal, que ce soit dans les bâtiments municipaux (gymnases, terrains de sport...) ou dans l'espace public sont à déposer à l'accueil de la Mairie.

Si vous êtes à la recherche d'un objet, adressez-vous à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture habituels.





# ÇA SE PASSE à Forges !

## DÉCEMBRE

### 6 DÉCEMBRE

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS ET MUSIQUES DE NOËL avec l'Harmonie  
Boisson chaude offerte  
18h30  
Place Brèvière



### 7 DÉCEMBRE

DÉFILÉ DE TRACTEURS ILLUMINÉS à partir de 19h45  
Centre ville

### TOUT LE MOIS

LA PATINOIRE DU DOMAINE DE FORGES



Tous les jours de 11h à 19h  
Les vendredis et samedis soirs de 19h à 23h avec DJ set

Adultes : 8€  
Enfants : 5€

### 17 ET 18 DÉCEMBRE

CINEMA DE NOËL  
> Mardi 17 décembre 20h30 : *Winter break*  
> Mercredi 18 décembre 10h30 : *L'incroyable Noël de Shaun le Mouton*  
15h : *Wonka*  
Espace de Forges  
Gratuit



### 7 ET 8 DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL  
Restauration sur place  
Sam. de 10h à 19h30 Dim. de 9h à 17h30  
Halle Baltard et Théâtre municipal



### DU 20 AU 27 DÉCEMBRE

Noël merveilleux au Musée du Santon  
Nombreuses animations pour petits et grands.  
Infos et réservations au : 06.73.46.30.90  
ou [www.provencennormandie.fr](http://www.provencennormandie.fr)

## JANVIER

### 5 JANVIER

11h CONCERT DU NOUVEL AN de l'Harmonie  
14h30 THÉ DANSANT avec l'orchestre Legacy  
Espace de Forges

### 15 JANVIER

CÉRÉMONIE DES VOEUX  
19h - Espace de Forges

## FÉVRIER

### 9 FÉVRIER

6<sup>ème</sup> SALON DU POLAR  
10h - 18h  
Théâtre municipal



### 20 FÉVRIER

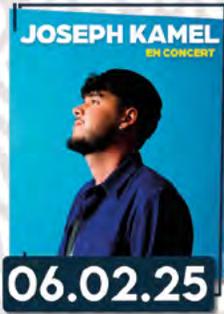
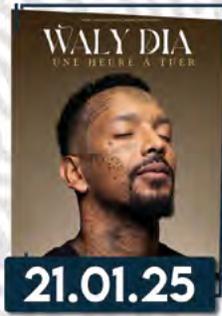
LE PETIT BONHOMME DE PAIN D'ÉPICES  
Spectacle de marionnettes  
11h - Théâtre municipal  
Gratuit

NOUVEAU !  
Réservez vos places en ligne sur [forgleseaux.fr](http://forgleseaux.fr)



# L'ESPACE DE FORGES

## FORGES-LES-EAUX



[www.espacedeforges.fr](http://www.espacedeforges.fr) | 02 32 89 80 80 | Points de ventes habituels (L'Espace de Forges, Francebillet, Ticketmaster)

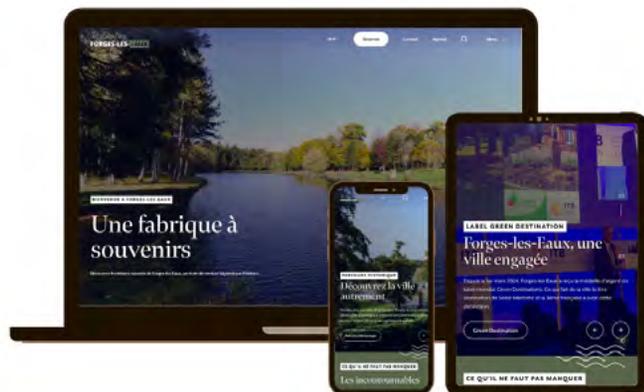
### Offrez un séjour à Forges-les-Eaux !

Le nouveau site internet de l'Office de Tourisme de Forges-les-Eaux vous permet d'acheter ou d'offrir des séjours thématiques.

*En couple ou en famille, n'hésitez plus c'est le cadeau idéal !*

Réservez vos activités et hébergements en quelques clics, consultez l'agenda des événements et trouvez toutes les informations pratiques dont vous avez besoin.

Scannez-moi !



Destination  
FORGES-LES-EAUX

[forgesleseaux-tourisme.com](http://forgesleseaux-tourisme.com)

DOMAINE <sup>DE</sup> FORGES

CASINO / HOTELS / SPA / GOLF / EVENEMENTS

Dès le 24 novembre

DOMAINE DE FORGES

# La patinoire du Domaine de Forges



Ouvert tous les jours de 11h à 19h

Adulte	Enfant	Résident hôtel
8,00€	5,00€	Gratuit

Ouvert les vendredis et samedis soir  
de 19h à 23h avec *DJ set*

Informations sur [domainedeforges.com](http://domainedeforges.com)

PIAROUCHE

\*sur présentation de la carte de chambre.

SECF 87 Avenue des Sources 76440 Forges-les-Eaux 898 626 676 R.C.S. Dieppe - Capital de 100 000€.

Casino • Hôtels • Spa • Restaurants • Événements • Spectacles • Golf

# CINEMA

## de Noël



Mardi 17 décembre

*Winter break*

🕒 Séance à 20h30

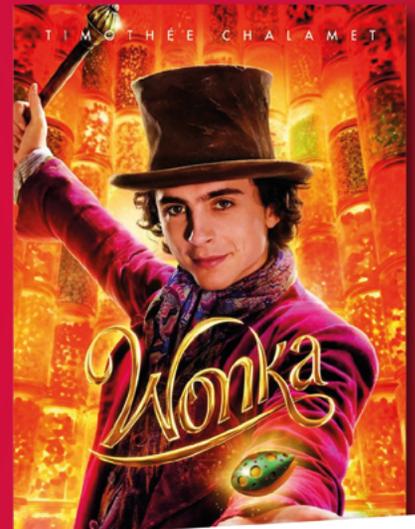


Mercredi 18 décembre

*L'incroyable Noël de  
Shaun le Mouton*

🕒 Séance à 10h30

(à partir de 3 ans)



Mercredi 18 décembre

*Wonka*

🕒 Séance à 15h



**L'ESPACE  
DE FORGES**  
FORGES-LES-EAUX

Présence du  
**PÈRE-NOËL**  
le mercredi



Entrée gratuite

**FORGES**  
LES-EAUX

